

L'économie de la région montréalaise

Montréal constitue le cœur économique du Québec. Un cœur qui a connu et connaît encore de profondes transformations.

Montréal a été longtemps spécialisé dans les industries manufacturières légères et dans les activités liées au transport.

Montréal s'est d'abord développé comme point de carrefour du transport des personnes et des marchandises.

Le déplacement de l'activité économique vers l'Ouest, l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, le déclin des activités ferroviaires et la plus grande importance prise par le camionnage et le transport aérien vont peu à peu amoindrir les avantages de Montréal.

La cœur économique du Québec

Regroupe plus de la moitié de la population québécoise et des emplois. Plus des trois quarts des emplois sont dans le secteur tertiaire, mais la région regroupe plus de la moitié de l'activité manufacturière de la province.

Les atouts :

1. une position géographique privilégiée, au carrefour de différents réseaux de transports et de communications, et à proximité du marché américain;
2. une structure économique diversifiée, bien que l'activité manufacturière reste largement spécialisée dans les secteurs à faible valeur ajoutée;
3. l'existence d'un large bassin de main-d'œuvre qualifiée et expérimentée;
4. la présence d'un secteur tertiaire moteur important;
5. un vaste réseau d'établissements publics de santé et d'éducation, y compris quatre universités, qui accueillent chaque année des dizaines de milliers d'étudiants.

La région est redevenue dynamique grâce à la nouvelle économie : biotechnologies, multimédia, technologies de l'information, pharmaceutique, électronique.

Dans l'ensemble les créations d'emplois ont été plus rapides dans les couronnes nord et sud de l'île.

La région de Montréal représente un tiers des établissements manufacturiers au Québec, 34,5 % des employés à la production, 32,8% de la valeur des expéditions manufacturières et 36% de la valeur ajoutée manufacturière.

La structure économique de Montréal et la reprise de l'emploi.

Les régions métropolitaines semblent constituer les véritables locomotives de la croissance, particulièrement en ce qui concerne la création d'emplois.

Michael Porter : ‘’ paradoxalement, les avantages compétitifs durables dans l'économie globale reposent de manière croissante sur des éléments locaux—savoir, réseaux et motivation—que les rivaux lointains ne peuvent égaler.’’

Nouveaux défis pour la région de Montréal

Sur le plan démographique, nous avons vu qu'une proportion non négligeable de la population de la région s'est déplacée vers les banlieues, mais que Montréal constitue toujours le cœur économique du Québec. L'urbanisation s'est étendue en périphérie, ce qui exige des investissements importants. Dans le contexte financier actuel, où le gouvernement du Québec a imposé des restrictions importantes à ses salariés comme à ses contribuables pour tenter de réduire le déficit de l'État, plusieurs se demandent s'il est normal que les contribuables de la ville de Montréal continuent d'assumer seuls les frais d'une grande métropole qui profite à l'ensemble de la région et qui agit comme locomotive de l'ensemble du Québec. Au fil des ans, nombre d'études et d'organismes ont fait état du fait que le fardeau fiscal de la ville devrait être partagé plus équitablement avec son aire d'influence. C'est là un débat difficile, mais important du point de vue économique; en effet, si l'on veut continuer d'assumer des coûts élevés pour l'implantation de nouvelles infrastructures en banlieue, et que l'on réduit l'efficacité de celles qui existent déjà, il faut trouver de nouvelles sources de financement.

Les années 70-80

Rapport Higgins-Martin-Raynauld

Parier sur l'innovation et le progrès signifie concrètement que les efforts de développement pour le Québec doivent porter sur la région de Montréal. Cette région est le seul foyer autonome de dynamisme dans la province de Québec. Par ailleurs, elle constitue un pôle relativement faible et menacé qu'il est urgent de consolider si l'économie de l'ensemble du Québec doit demeurer dans l'orbite des grands courants nord-américains.

Les années 90 une stratégie concertée :

1. investir dans les infrastructures des zones industrielles de l'île.
2. améliorer l'accessibilité de la zone centrale et des zones industrielles de l'île
3. accroître les efforts de promotion et de prospection des investisseurs manufacturiers à l'étranger.
4. améliorer la formation
5. prospecter et occuper les nouveaux créneaux d'activités
6. développer une vision équilibrée de l'agglomération montréalaise.

Quelques questions sur le développement économique de Montréal.

Montréal et le reste du Québec : concurrence ou complémentarité?

Le problème n'est pas tant l'opposition Montréal/régions qu'un mode de développement générateur d'inégalités.

Lorsqu'une entreprise de télécommunications veut s'établir quelque part, elle ne choisit pas entre Montréal et Baie-Comeau, mais entre Montréal, Toronto, Boston et New York.

Un grand nombre d'activités économiques ne se développent que dans les centres urbains.

Montréal n'est donc pas tant en concurrence avec les régions du Québec qu'avec les autres grandes villes nord-américaines.

Résumé

La population de la région métropolitaine a connu une forte augmentation au cours des dernières décennies. À l'intérieur de la région, la part relative de la ville de Montréal et de la CUM a cependant décliné à la faveur des banlieues de la Rive-Nord et de la Rive-Sud. Les personnes sans emploi et à bas revenus tendent à se concentrer dans la ville de Montréal, particulièrement dans certains quartiers durement touchés par les restructurations économiques des années 70 et 80. Les personnes dont les revenus sont très élevés et qui sont les plus scolarisées tendent aussi à se concentrer sur l'île de Montréal. Il y a donc concentration des situations extrêmes dans la ville de Montréal.

On a assisté pendant les années 70 et 80 à de nombreuses pertes d'emplois dans les industries manufacturières à faible valeur ajoutée, principalement dans la CUM, et à des gains d'emplois dans les industries à plus forte valeur ajoutée, principalement dans la couronne suburbaine. Dans les années 90 et 2000, de nouveaux secteurs ont fait leur apparition et commencent à contribuer à la restructuration économique de la ville : biopharmaceutique, multimédia, technologies de l'information. La structure de l'activité manufacturière dans la ville de Montréal et dans l'ensemble de la région s'est donc modernisée, et elle est moins concentrée qu'autrefois dans les « secteurs mous »; ceci s'est toutefois effectué au prix de la perte de plusieurs milliers d'emplois et d'un déplacement d'une partie de l'activité manufacturière vers les banlieues.

Contrairement à ce qui se passe dans le secteur manufacturier, il n'y a pas eu dans le secteur tertiaire de déplacement des emplois et de restructuration du secteur, mais plutôt une création d'emplois plus rapide dans la couronne suburbaine, ce qui a eu pour effet d'amoinrir la part relative de la CUM dans l'emploi tertiaire régional. C'est cependant encore dans l'île que se concentrent la plupart des emplois de services de la région métropolitaine.

De nombreuses études ont été effectuées pour tenter de définir les problèmes de l'économie montréalaise et proposer des solutions. La plupart de ces études et rapports sont restés sur des tablettes jusqu'au projet de loi sur la réorganisation municipale et territoriale qui, malgré l'opposition qu'il a suscitée, a tout de même été adopté et s'est traduit par les fusions des villes autour de Montréal et de Québec notamment. Au cours de la dernière décennie, les acteurs du monde des affaires et ceux du secteur communautaire se sont activés pour tenter de redonner à Montréal une plus grande place sur la scène économique et

pour tenter de créer des emplois et un certain dynamisme socio-économique; de fait, le début du XXI^e siècle se traduit par une situation économique positive à Montréal. De nombreuses questions restent toutefois en suspens et, si nombre de nouveaux secteurs se développent bien (multimédia, TIC, biotechnologies, etc.), les personnes les moins qualifiées ont toujours de la difficulté à trouver un emploi.

Texte complémentaire

FONTAN, Jean-Marc, Juan-Luis KLEIN et Diane-Gabrielle TREMBLAY (à paraître en 2004).
L'innovation sociale : le chaînon manquant. Le cas de Montréal, Paris, L'Harmattan
(Collection Métropoles), 220 p. (manuscrit).

L'innovation sociale : le chaînon manquant. Le cas de Montréal

(extrait)

J.-M. Fontan, J.-L. Klein et D.-G. Tremblay

[...] Montréal entre dans l'ère du tertiaire au milieu des années soixante. L'administration municipale choisit alors d'abandonner l'orientation manufacturière spontanéiste qui prévalait au profit d'une stratégie de développement volontariste qui fait de Montréal une ville tertiaire à vocation internationale (Léveillé, 1988)(1). Il est concédé aux banlieues le soin d'accueillir et de voir se développer le secteur manufacturier.

Il s'ensuit un vide au niveau de la volonté politique de garder à Montréal non seulement des activités manufacturières, mais aussi sa population. Un lent processus de dévitalisation socio-économique et de stagnation démographique prend place un peu partout sur le territoire montréalais, mais plus particulièrement dans les vieilles zones industrielles. Nombre d'entreprises ferment leurs portes, d'autres se relocalisent ailleurs au Québec, au Canada ou dans le monde. [...]

Ce n'est qu'à la fin des années 1970 que l'on s'apercevra de la gravité des effets pervers associés au délestage d'activités économiques et de personnes vers la banlieue montréalaise. Le taux de chômage baisse considérablement de 1971 à 1976 de 10 % à environ 6,7 %. Il ne cesse de croître de 1976 à 1985, passant de 6,7 % à 14,4 %. De 1985 à 1988, la situation s'améliore quelque peu puisque le taux redescend à environ 11 %, mais il remonte au cours de 1988 et atteint le sommet des 16,7 % en 1992. Depuis, la situation s'est améliorée. La reprise économique qui s'amorce autour de 1995 profite des efforts de reconversion de l'économie montréalaise mis en place à partir de la fin des années 1970. De 1995 à 2000, on observe une lente chute du taux de chômage, lequel se stabilise en 2001 autour des 8 %.

L'administration municipale montréalaise donne en 1978 un coup de barre pour redresser l'économie de sa ville. Au niveau du logement, différentes initiatives, dont l'opération 2 000 logements, sont mises en place pour attirer ou maintenir à Montréal des personnes de la classe moyenne. Au niveau économique, des services municipaux, telle la CIDEM,

et des sociétés para-municipales, telle la SODIM, sont créés. Des programmes d'aide à l'industrie et au commerce sont mis en place, tels que les PRAIMONT et les SIDAC (Léveillé, 1988).

Parallèlement, dans les communautés des quartiers dévitalisés, où les taux de chômage sont encore élevés, une mobilisation verra jour au début des années 1980. Les communautés locales amèneront l'État à octroyer à leurs organisations respectives les ressources nécessaires pour travailler à la revitalisation de leur territoire. C'est ainsi que sept *corporations de développement économique communautaire* seront implantées, dans autant d'arrondissements de Montréal, et qu'une variété d'organismes seront mis sur pied pour intervenir soit au niveau de la création d'entreprises, soit au niveau du développement de l'employabilité des personnes sans travail (Fontan, 1992; Morin, Latendresse et Parazelli, 1994).

Les mobilisations communautaires et publiques conduisent à la création des *corporations de développement économique communautaire*, des entreprises d'insertion(2), à une pratique concertative et partenariale (*Forum pour l'emploi*) et à la mise en place de nouveaux outils de développement (*Fonds de développement de l'emploi, Innovatech*). Elles permettent aussi la production de grandes réflexions et de plans directeurs pour le développement de la grande région et la ville de Montréal (Plan Johnson, rapport Pichette, Plan de développement économique de la ville de Montréal).

À un autre niveau, la mobilité ascendante de la population, qui découle des gains de productivité et des gains salariaux acquis entre 1900 et 1970, se traduit par l'implantation d'une société de consommation. Concrètement, aux revendications portées par les travailleurs s'ajoutent des revendications des consommateurs qui demandent des biens et des services qui leur garantissent une meilleure qualité de vie. Ainsi, à la nécessité d'habiter à quelques minutes de marche d'une usine polluante, au cœur d'une urbanité densément peuplée, se substitue le besoin d'un lieu de résidence distant du lieu de travail. Le phénomène se traduit par un exode de population vers la périphérie des grands centres urbains.

Toute cette mobilisation favorise l'essor d'un nouveau climat économique à Montréal. Certes, la ville a perdu la centralité qu'elle occupait au début du siècle. Au plan régional, elle doit compter sur un partenariat (la CUM) et une concertation élargie avec les autres villes adjacentes. Au plan national, Toronto est maintenant plus que jamais la métropole du Canada. Toutefois, Montréal prend les moyens appropriés pour ne plus perdre de terrain et pour se donner un rythme de croissance concurrentiel. Les actions portées par différents acteurs au cours des dix dernières années laissent bien entendre que Montréal a fait le choix de l'adaptation aux nouvelles réalités de l'économie informationnelle.

Concrètement, depuis plus de vingt ans, une mentalité « post-moderne » s'installe à Montréal.

Ainsi :

- *la mixité est recherchée* : au plan économique, cela se traduit par le retour à une mixité des fonctions urbaines(3), par la revalorisation des vieux quartiers et des vieux

bâtiments industriels, par la jonction entre d'anciens et de nouveaux facteurs de localisation;

- *la participation est valorisée* : tant sur le plan du pouvoir du consommateur sur la qualité des biens et des services, du travailleur au niveau de son implication dans l'entreprise que des acteurs régionaux et locaux sur les décisions qui les concernent, la consultation et la concertation deviennent des moyens clés pour produire des consensus sociaux à petite échelle;
- *la petite unité organisationnelle est redécouverte* : la PME, en tant qu'entité économique première, celle qui construit la révolution industrielle, recouvre ses lettres de noblesse et prend une place aussi importante que la grande entreprise dans le discours politique et médiatique(4); d'un autre côté, au niveau institutionnel, on se tourne vers des organisations intermédiaires pour favoriser le double mouvement de déconcentration/communautarisation et de privatisation/communautarisation des activités de l'État;
- enfin, au niveau socio-économique, *la jonction entre l'économie et le social s'établit* plus clairement, conduisant à de nouvelles attitudes à l'égard de l'environnement(5) par exemple et à des pratiques concertantes et partenariales intéressantes, et à des implications pro-actives de certains acteurs sociaux(6).

De façon générale, au cours de cette troisième vague d'industrialisation, les facteurs de localisation des entreprises sont partagés entre l'attrait de la proximité des grands axes de communication et les coûts peu élevés offerts par les sites industriels des banlieues, des villes périphériques et des régions rurales, mais aussi par la capacité de la grande ville à les aider à viabiliser leurs projets.

Sur le plan non pas du cycle long de concentration/décentralisation des unités économiques manufacturières observé par Polèse, mais du cycle court, Toulouse, Roy et Gasse (1994) montrent que la création d'entreprises, donc le renouvellement du patrimoine économique, se fait en moyenne plus facilement dans les villes centrales, moins facilement dans les villes périphériques et plus difficilement dans les régions rurales, donnant ainsi aux villes centrales, dont Montréal, un rôle très important au niveau de l'incubation du projet entrepreneurial manufacturier ou de service.

Une séparation prend ainsi place entre les facteurs de localisation des activités économiques bien implantées, représentées par les moyennes, grandes et très grandes entreprises qui ont de l'âge, et les facteurs de localisation des activités économiques nouvelles, qui ont besoin d'un soutien particulier de leur communauté pour faire émerger leur projet. Aux facteurs traditionnels, qui échappent en grande partie à la portée de l'entrepreneur de la PME naissante, ce dernier préfère voir émerger son projet dans une zone urbaine où la proximité des conditions d'offre et de demande est plus en mesure de viabiliser son projet.

L'économie montréalaise est plus que jamais scindée en deux composantes bien distinctes. D'un côté, nous retrouvons une ville qui affiche un positionnement économique fort intéressant de ses activités de pointe (par activité de pointe, il est entendu les secteurs de l'aérospatiale, de la biopharmaceutique, de l'électronique notamment). De

Autre, nous observons une présence importante d'activités économiques en déclin (le bois, le cuir, le textile et l'habillement par exemple) ou en réorganisation (l'impression, l'édition, le plastique et l'alimentation).

[--]

Notes

- (1) Bien que Montréal ne puisse se qualifier de ville internationale, le passage à une économie tertiaire est réel : en 1992, 84 % des emplois à Montréal relèvent du secteur tertiaire. Montréal comptait alors 620 000 emplois répartis dans 39 300 places d'affaires (CIDEM, 1993, p. 7).
- (2) Dont certaines sont devenues des corporations intermédiaires de travail : Boulot Vers..., Formétal, Chic Resto-Pop, Pro-Prêt, etc.
- (3) Le mouvement de gentrification dans les vieux quartiers industriels dénote la volonté de travailleurs de rapprocher leur lieu de résidence du lieu de travail.
- (4) On assiste aujourd'hui à un véritable courant de revalorisation de la place et de l'importance des PME au sein des économies nationales.
- (5) Le développement durable est susceptible d'influencer fortement l'organisation de la métropole et la forme de son expansion, en modifiant le cadre bâti lui-même, par exemple, bâtiments intelligents avec meilleure qualité d'air, quartiers plus denses avec plus d'éléments naturels, mixité des fonctions, mise en valeur du patrimoine architectural (Conseil régional de développement de l'île de Montréal, 1994, p. 18).
- (6) Le Fonds de solidarité de la FTQ est exemplaire à cet égard.